



## L'ACTU D'OPALIM

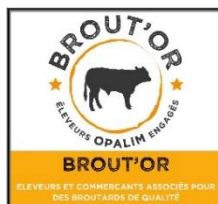
### Brout'Or : une marque OPALIM pour valoriser la production d'animaux maigres

Des broutards vaccinés contre les affections respiratoires peuvent être commercialisés auprès des acheteurs désignés d'OPALIM engagés dans cette démarche, afin de répondre à un besoin des engraisseurs.

**Pourquoi ?** La vaccination en élevage naisseur permettra de limiter le risque d'affection respiratoire sur les animaux et ainsi garantir une plus grande maîtrise des broutards de leur naissance à leur départ.

De plus, ce marché est en pleine expansion : une concurrence par des pays qui s'attachent à préparer leurs animaux, une forte demande de la part des engraisseurs européens et une démarche « Ecoantibio » qui se généralise en Europe.

**Comment s'engager ?** Après validation par votre marchand, un cahier des charges est rédigé pour répondre à la demande (préparer les broutards par la vaccination : RS, BVD, Pi3, Manhemia haemolytica ; une boucle de marquage pour identifier les animaux préparés et enfin une garantie sans affections respiratoires de 20 jours par l'éleveur).



## OPALIM À VOTRE SERVICE

La conduite d'un élevage impose une bonne gestion de la santé des animaux.

**Guillaume CATAYS** vétérinaire d'OPALIM, assure du conseil en élevage, notamment lors des visites de Programme Sanitaire d'Elevage (PSE) ou lors de visites sanitaires spécialisées.

**Contact : 07.78.41.30.17 - 05.87.50.42.30**

**Email : [guillaume.catays@opalim.org](mailto:guillaume.catays@opalim.org)**

### Dégâts de corvidés : n'oubliez pas de déclarer

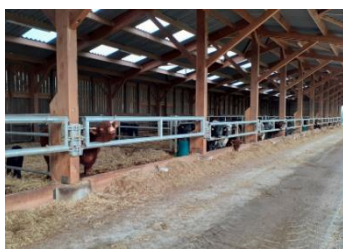
La période de semis de maïs rime trop souvent avec dégâts de corbeaux. Cette année n'a pas dérogé à la règle.

Même dans les cas où une indemnisation n'est pas envisageable, **pensez à déclarer aux fédérations départementales de chasse ou auprès des Chambres d'Agriculture les dégâts** afin que ces derniers puissent être comptabilisés. Cela permettra par exemple d'appuyer le déclassement des espèces protégées, comme entres autres, le Chouca des Tours.

## ASTUCES D'ÉLEVAGE

### Une barre d'engraissement réversible pour s'adapter à l'âge des animaux du GAEC BLONDEAU à Ahun (23)

Les +	Les -
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapide et simple</li> <li>- Pratique pour des veaux justes sevrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu adapté pour les vaches adultes</li> </ul>



### Une grande case d'agnelage avec accès au couloir d'alimentation

Les +	Les -
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de fourrage ni d'eau à apporter dans la case</li> <li>- Bien-être animal (2.25m² par couple)</li> <li>- Ouverture facile</li> <li>- Chariot d'agnelage dans le couloir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prends de la place sur l'aire paillée</li> </ul>



### Lutte contre les strongles

Ce début d'été humide et chaud est très favorable au développement des strongles.

Pensez à déparasiter vos jeunes animaux en croissance et à l'immunité insuffisante : veaux de l'hiver, broutards à sevrer de l'automne, génisses de renouvellement (sauf en cas de Bolus d'antiparasitaire à la mise à l'herbe).

**Demander conseil à votre technicien !**

### Cotations matières premières (€/T - prix départ)

Départ		
La Pallice (17) ou Bordeaux (33)	Tourteau de colza	224 €
	Tourteau de soja	326 €
	Tourteau de soja non OGM	415 €
	Blé	175 €
	Maïs	154 €

Les cotations sont un outil pour se rendre compte du prix des matières premières. Elles n'incluent pas les frais de transport.

**Si intéressés par l'achat en direct, contactez le 05.87.50.42.30**